



# Vacances De Février 2019

du 18 au 22 Février 2019

DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE  
AU PLUS TARD LE 07/02/2019

(à déposer au secrétariat ou par mail : [servicescolaire@evettesalbert.fr](mailto:servicescolaire@evettesalbert.fr))



**Les inscriptions sont enregistrées par  
ordre d'arrivée**

(capacité limitée : 16 enfants pour les 3/5 ans et 36 enfants pour les 6/11 ans)

NOM / Prénom de l'enfant (une fiche par enfant) : .....

Maternelle  Élémentaire

.....

**Accueil : Le montant du supplément forfaitaire appliqué après 18h15 est fixé à 20,00 €.**

Le centre de loisirs bénéficiera **d'un service de restauration** pendant les vacances aux mêmes conditions et tarifs que pendant les périodes scolaires.

Il est à noter que le fonctionnement de ce service exclut toute autre forme de restauration (repas tiré du sac).

	ACCUEIL MATIN 7h30-8h30	ALSH MATIN 8H30-12h	RESTAURATION MIDI 12h-14h	ALSH APRES-MIDI 14h-17h30	ALSH JOURNEE 8h30-17h30	ACCUEIL SOIR 17h30 à 18h15
Lundi 18/02/2019						
Mardi 19/02/2019						
Mercredi 20/02/2019						
Judi 21/02/2019						
Vendredi 22/02/2019						

**J'autorise mon (mes) enfant (s) à participer aux sorties en extérieur prévues au cours de la semaine.**

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH « Le Verboté ».**

**Date et signature des parents**



**Réservé Mairie**

Date de réception service animation